

**LISTE DES DOCUMENTS NECESSAIRES ET LES FRAIS Y RELATIFS POUR  
AVOIR UN CERTIFICAT D'ORIGINE SIGNE PAR LES SERVICES  
HABILITES**

1. Facture commerciale des marchandises à Exporter
2. Déclaration à l'exportation de la Banque de L'exportateur ou licence d'exportation
3. Déclaration de la Douane
4. Liste de colisage
5. Bordereau de versement de 10.000 FBU au trésor public au compte n° 1101/001 au nom de l'ordonnateur trésorerie du Burundi (OTBU) délivré par la BRB

Fait à Bujumbura, le 29/3/2021

LE DIRECTEUR DU COMMERCE EXTERIEUR  
SIBOMANA CONSOLATE

